
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 2 juillet 2015

DCM N° 15-07-02-25

Objet : Attribution de subventions aux associations socio-éducatives.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Dans le cadre de l'aide apportée aux associations socio-éducatives de la Ville, il est proposé de soutenir un projet d'équipement du Centre d'Anatolie, ainsi que deux projets d'animation estivaux pour un montant total de **10 828 €**.

1. Subventions d'investissement de matériels et équipements

Le Centre Culturel d'Anatolie projette pour cette année 2015 d'améliorer les conditions d'accueil et développer un nouveau projet. A ce titre, quatre axes sont privilégiés pour un investissement total de 14 143 € : l'aménagement du secteur enfance pour un montant de 2 221 €, le renouvellement de matériel de cuisine pour assurer le développement d'un projet cuisine parents/enfants pour un montant de 1 975 €, l'acquisition d'un photocopieur couleur pour assurer la communication interne et externe pour un montant de 6 480 €, et l'aménagement de l'espace de travail du personnel par l'acquisition de mobilier pour un montant total de 1 492 €. Le Conseil Régional s'est à ce jour positionné pour une aide de 1 944 € ; le Conseil Départemental ayant par ailleurs été sollicité. Il est proposé d'accorder une aide à l'investissement de **2 828 €**.

2. Animations Musicales Jeunes Talents

Dans le cadre de l'édition 2015 de Metz Plage, l'association Zikamine se propose d'animer l'espace du plan d'eau en organisant le concert d'ouverture et 4 temps de concerts mettant en valeur des artistes locaux. Deux concerts auront lieu sur le site de Metz Plage, deux autres se dérouleront au centre-ville. L'association assurera la mise en œuvre technique, la scénographie, la programmation ainsi que la régie. Il est donc proposé d'attribuer une subvention globale d'un montant de **7 000 €** à l'association pour les cachets des artistes et la rémunération des techniciens, le matériel son et la communication autour de cet évènement.

3. Chantier de jeunes volontaires internationaux à Magny

Dans le cadre du jardin partagé "Les Potes de Terre" à Magny, l'association Etudes et Chantiers Grand-Est (spécialisée dans l'organisation de chantiers internationaux depuis plus de 20 ans en Lorraine) organise un chantier de jeunes volontaires venant de différents pays. En tout, 12 jeunes adultes participeront à des travaux dont le but est de permettre l'accessibilité du jardin aux personnes à mobilité réduite. Des activités, auxquelles pourront se

joindre les bénévoles du jardin et les habitants du quartier, seront mises en place autour du chantier, mais aussi pour faire découvrir la ville aux jeunes volontaires. Ces derniers seront hébergés par l'association Carrefour à Metz. Les jeunes messins résidents dans cette association se verront proposer des rencontres avec les jeunes volontaires internationaux. Le chantier aura lieu du 6 au 27 juillet 2015 (3 semaines). Le budget global est de 14 150 €. La DDCS, la Région Lorraine, le Conseil Départemental 57 et la Fondation de France sont également sollicités. Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 000 €** à l'association.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées, pour un montant total de **10 828 €** :

Subventions d'investissement de matériels et d'équipements :

- Centre Culturel d'Anatolie	2 828 €
------------------------------	---------

Animations Musicales Jeunes Talents :

- Zikamine	7 000 €
------------	---------

Chantier de jeunes volontaires internationaux à Magny :

- Etudes et Chantiers Grand –Est	1 000 €
----------------------------------	---------

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguee,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ